

Réseau d'Accueil
des Toblerones

Association Intercommunale
d'Accueil de jour des Enfants

INFO RAT

Bulletin d'informations du Réseau d'Accueil des Toblerones

Numéro 6 · octobre 2016



Le nouveau Comité de direction en fonction depuis le 1^{er} juillet 2016 : Etienne Bovy, vice-président et en charge de l'AFJ, Christine Girod, présidente, finances et communication, Christian Durand, Informatique et relations avec les communes, Odile Rochat, Inter-Réseaux et Ressources Humaines, Regula Jaunin, Accueil collectif, Marco Baiguini, secrétaire général.

QUOI DE NEUF?

Le Conseil Intercommunal en bref

La première séance de la législature 2016 - 2021 s'est tenue à Coinsins le jeudi 6 octobre dernier. Sous la présidence de M. Jean-Jacques Nicolet, l'assemblée avait à se prononcer sur quatre préavis traitant de sujets administratifs, en particulier du budget de 20 millions nécessaires au

fonctionnement du réseau pour l'année 2017.

Le Conseil intercommunal a largement suivi les conclusions des rapports de la commission de gestion et de finances en approuvant l'ensemble de ces préavis.

FACTURATION: GARE AUX SURPRISES!

Il n'est pas inutile, en guise de préambule, de rappeler que chaque réseau fixe sa propre politique tarifaire. La politique tarifaire du RAT se base notamment sur le revenu des personnes confiant leurs enfants aux diverses structures d'accueil. En vertu de la loi sur l'accueil, les prestations sont subventionnées par des fonds publics qui viennent compenser l'écart entre le prix facturé aux parents et le prix coûtant de la prestation. Un contrôle des revenus parentaux s'effectue chaque année.

Désormais, le système informatique permet de considérer et de remettre à jour lesdits revenus avec effet rétroactif. Ceci est valable dès le 1^{er} septembre 2016, et s'applique pour tous les changements de revenus durant l'année, que ce soit à la hausse ou à la baisse, ainsi que pour

les changements de la composition familiale. Il convient dès lors d'informer votre structure d'accueil à tout moment de l'année dès qu'une modification de la situation familiale ou un changement de revenu intervient.

Dans le cas contraire, ce nouveau système pourrait bien réserver, pour certains de bonnes surprises, mais pour d'autres une facture plus élevée que prévu.

Les ménages exonérés d'impôts, les parents habitant hors du périmètre du RAT, ainsi que les parents ayant préféré payer le tarif maximal plutôt que de fournir leurs données de revenus ne sont pas concernés par cette modification. Le RAT se tient à votre entière disposition pour tout complément d'information.

EDITO

Le RAT se positionne indéniablement comme l'un des réseaux d'accueil les plus importants du canton. Il a vu son nombre de places en accueil para- et préscolaire doubler en cinq ans. Comme l'a souligné son secrétaire général, Marco Baiguini, il convient de « suivre l'évolution de la demande et de la coller à la réalité du terrain en offrant de nouvelles possibilités d'accueil à une population en manque de places. »

Ce qui, il y a encore quelques années, pouvait paraître comme un luxe, est devenu une nécessité absolue. La famille contemporaine implique désormais que la société dans son ensemble, en particulier les pouvoirs publics, représentés ici principalement par les communes, épaula la traditionnelle famille biologique. Cette tendance est loin d'avoir atteint son rythme de croisière et la progression du nombre d'enfants à accueillir n'est pas prête de s'arrêter.

Nous devons donc, dans un premier temps, consolider l'existant, définir et apporter aux parents ainsi qu'aux communes, les services qu'ils sont en droit d'attendre. Comme par le passé, il conviendra également de veiller à l'efficacité du réseau et à la maîtrise des coûts. C'est la volonté affichée du Comité de direction du RAT.

À ce titre, il me tient à cœur de remercier ici M^{mes} Violeta Seematter et Danielle Pasche de leur excellent travail et de leur implication au sein du Comité de direction sortant. En ce début de nouvelle législature, le Comité de direction a le plaisir d'accueillir M^{me} Odile Rochat, municipale à Trélex et M. Christian Durand, municipal à Le Vaud. Gageons que cette équipe saura relever les défis annoncés!

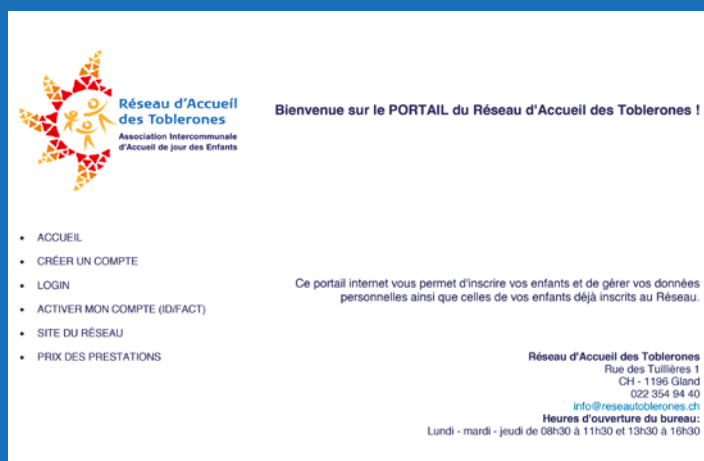
Christine Girod,
présidente CoDir RAT

PORTAILS DES INSCRIPTIONS

Le RAT s'engage activement dans le développement de son outil de gestion informatique lequel a pour but d'augmenter la sécurité des enfants gardés, de simplifier le travail du personnel encadrant et d'automatiser le flux d'informations entre les éducatrices et le personnel de l'administration via des tablettes ou des smartphones reliés à la base de données.

Ce mode de faire, permet de gagner en efficience et de réduire les charges liées à l'administration. Aujourd'hui tous les aspects administratifs de quelque 1700 enfants se font sur un système commun et centralisé pour toutes les structures d'accueil du réseau.

Prochainement, une nouvelle application pour les parents sera implémentée: LE PORTAIL INTERNET du RAT. Elle aura pour but de faciliter considérablement le traitement des données des parents et enfants à l'aide d'un site internet: inscriptions, listes d'attente, voire dépannages pourront se faire en toute facilité et sécurité. L'accès à ce nouveau site sera communiqué aux parents au plus vite.



AFJ

Le nouveau subventionnement de l'Accueil Familial de Jour (AFJ)

La Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants (FAJE), afin de permettre le maintien et le développement de l'AFJ, a souhaité intensifier le subventionnement de ce type d'accueil.

Il s'agissait également d'améliorer les conditions d'emploi des accueillantes et de reconnaître la spécificité de l'AFJ. Les modalités de subventionnement reposent désormais sur quatre piliers dont on retiendra: le subventionnement du salaire des coordinatrices, un forfait administratif, une rétribution des heures d'accueil et l'octroi d'une aide «au démarrage» pour l'engagement des accueillantes.

Pour ce qui est du RAT, il pourra compter sur CHF 150'000.- supplémentaires par année. A noter que cet argent sera exclusivement consacré à l'activité de l'AFJ. De bonnes nouvelles!

LES CONFÉRENCES DU RÉSEAU D'ACCUEIL DES TOBLERONES

Fin septembre 2016, le Réseau d'Accueil des Toblerones a convié parents, personnel éducatif et accueillantes en milieu familial à une conférence donnée par Philippe Beck, «Eduquer sans punition – la sanction éducative en pratique». Quelque 150 personnes ont honoré l'orateur.

Certes, les enfants doivent se conformer à certaines règles. Ils ne les apprennent évidemment pas sans mal, les oublient, voire les contestent.

À leurs désobéissances, il était traditionnellement répondu par la punition. Fondée sur les émotions de l'adulte, elle est souvent inadéquate et vécue par l'enfant comme arbitraire, voire injuste; plus grave encore, elle ne le fait en rien progresser. À l'inverse, la sanction éducative répond à une triple visée pédagogique: apprentissage de la règle, réparation envers d'éventuelles victimes, et réflexion sur soi.

Pour en savoir plus:

Eduquer sans punition, Philippe BECK, Collection Jouvence.

<https://www.editions-jouvence.com/livre/eduquer-sans-punition>

Ô COMME 3 POMMES: UNE CRÈCHE DE PROXIMITÉ!

Dernière crèche ayant rejoint le réseau des Toblerones, «Ô comme 3 pommes» se situe en plein centre du village de Le Vaud. Elle offre 18 places d'accueil pour les enfants dès la fin du congé maternité jusqu'à l'âge d'entrée à l'école. L'encadrement des enfants est confié à du personnel qualifié, engagé selon les normes édictées par l'Office de l'Accueil de Jour des Enfants. Le bâtiment qui abrite la crèche propose également des appartements protégés. De ce fait, les enfants sont amenés à côtoyer régulièrement des personnes âgées et à passer des petits moments avec elles, le temps d'un goûter par exemple.

De par son emplacement, la crèche offre de nombreuses possibilités d'activités extérieures: jeux dans le jardin privatif, promenades dans le village, balades dans les bois et observation des animaux et des machines de la ferme. N'hésitez pas à contacter M^{me} Sandrine D'Ouche, directrice pour toute question au 022 366 09 10 ou en lui écrivant à creche@levaud.ch.



Sandrine d'Ouche, directrice et Christian Durand, municipal en charge de l'accueil de l'enfance à Le Vaud et membre du Comité de direction.